

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le **16<sup>e</sup>** jour du mois de **décembre** de l'an **2024**, à **19 h 00**, au Centre le Camillois, situé au 157, rue Miquelon, à Saint-Camille, à laquelle sont présents :

**Présences :**

- M. Philippe Pagé, maire
- M. Pierre Bellerose, conseiller
- M. Enzo Marceau, conseiller
- M. Adrien Beaudoin, conseiller
- Mme Christiane Bonneau, conseillère
- M. Joël Nadeau, conseiller,
- Mme Martine Lanctôt, conseillère

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et greffière-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2024-12-246

**2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Il est proposé par Christiane Bonneau*

*Appuyé par Enzo Marceau*

*Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents*

**QUE** l'ordre du jour soit modifié en inversant les points A et B de la présentation du budget afin que la présentation des dépenses soit avant la présentation des revenus.

**QUE** l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du budget d'opération
  - A. Les dépenses
  - B. Les revenus
  - C. La taxe foncière et les tarifs
4. Présentation du Plan triennal d'immobilisation
5. Période de questions des citoyens et citoyennes
6. Adoption du budget
7. Adoption du Plan triennal d'immobilisation
8. Levée de la séance

**ADOPTÉE**

**3 PRÉSENTATION DU BUDGET D'OPÉRATION**

**A Les dépenses**

Le maire, Philippe Pagé, fait la présentation des dépenses de l'année 2025 aux membres du conseil et à la personne présente.

<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	373 368,00 \$
Sécurité publique	198 186,00 \$
Transport et voirie	353 128,00 \$
Hygiène du milieu	67 886,00 \$
Communautaire	8 00,00 \$
Aménagement et urbanisme	160 544,00 \$
Loisirs et culture	206 759,00 \$
Frais de financement	31 579,00 \$
Capital et affectations	99 990,00 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 499 440,00 \$</b>

## **B Les revenus**

Le maire, Philippe Pagé, fait la présentation des revenus de l'année 2025 aux membres du conseil et à la personne présente.

<b>REVENUS</b>	
Taxe foncière générale	798 397,00 \$
Taxe foncière – MRC des Sources	111 196,00 \$
Tarifs matières résiduelles	72 541,00 \$
Tarif Sûreté du Québec	32 248,00 \$
Tarifs vidange fosses septiques	29 835,00 \$
Paiements tenant lieu de taxes	6 000,00 \$
Autres revenus de sources locales	103 720,00 \$
Transferts	287 504,00 \$
Affectation surplus accumulés	58 000,00 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 499 440,00 \$</b>

## **C La taxe foncière et les tarifs**

Le maire, Philippe Pagé, fait la présentation de la taxe foncière et des tarifs de l'année 2025 aux membres du conseil et à la personne présente.

## **4 PRÉSENTATION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

Le maire, Philippe Pagé, fait la présentation du Plan triennal d'immobilisation aux membres du conseil et à la personne présente.

## **5 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond aux questions de la personne présente concernant la présentation du budget.

*Il est proposé par Christiane Bonneau  
Appuyé par Pierre Bellerose  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents*

**QUE** le budget 2025 soit adopté tel que présenté précédemment dans cette séance.

**ADOPTÉE**

2024-12-248

**7 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

*Il est proposé Joël Nadeau  
Appuyé par Adrien Beaudoin  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents*

**QUE** le Plan triennal d'immobilisation soit adopté tel que présenté précédemment dans cette séance.

**ADOPTÉE**

2024-12-249

**8 LEVÉE DE LA SÉANCE**

*Il est proposé par Pierre Bellerose  
Appuyé par Martine Lanctôt  
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents*

**QUE** la présente séance soit levée à 20 h.

**ADOPTÉE**

---

**Philippe Pagé**  
Maire

---

**Julie Vaillancourt**  
Directrice générale et greffière-  
trésorière

Je, Philippe Pagé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

---

**Philippe Pagé**  
Maire

